

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, directrice générale et greffière, que lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources tenue le 15 mai 2024, le certificat de conformité suivant a été délivré :

Résolution 20240212-18 - autorisant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur le lot 5 989 887

Le règlement entre en vigueur conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ. A-19.1)

Ce règlement peut être consulté au bureau de la ville pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet au www.danville.ca

Donné à Danville, ce 30^e jour du mois de mai 2024.

Marie-Pier Dupuis, DMA, CRHA Directrice générale et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

Je, soussignée, Marie-Pier Dupuis, directrice générale et greffière de la Ville de Danville, certifie que le présent avis public a été affiché aux deux endroits habituels soit sur le panneau d'affichage de la Ville de Danville sis au 150, rue Water à Danville et sur le site internet de la Ville de Danville, le tout conformément aux prescriptions du règlement 194-2018 portant sur les modalités de publications des avis publics.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 30 mai 2024.

La directrice générale et greffière,

Marie-Pier Dupuis, DMA, CRHA